

Image not found or type unknown



Participation mini-station lotissement communal

Par **nano14**, le **19/12/2009** à **09:52**

Bonjour,rrnrnNous venons de recevoir une demande de participation votée par le Conseil Municipal pour l'entretien de la mini-station pour l'année 2009. Cette participation nous sera notifiée prochainement par un titre de recette de la Trésorerie de Trévières. Cette facture se décompose ainsi :rrnrnCout Agent communal 689.57€rrnrnConsommation eau 49.07€rrnrnFacture entreprise extérieure 144.00€rrnrnOrganisme public -agence de l'eau-redevance pollution 2.28Total 884.92€, [fluo]refacturation[/fluo] sur 11 lots 80.44€rrnrnNous pensons contester cette facture en ce qui concerne la facturation des heures de l'Employé communal. En effet, ce lotissement est un lotissement communal et rien ne stipule lors de la vente que les propriétaires devaient participer à cet entretien.rnrnMerci d'examiner cette question et nous vous remercions par avance, cordialement..